



## RENTRÉE 2020 : UNE RENTRÉE EXCEPTIONNELLE!

### Ce message s'adresse aux étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs de l'Université de Moncton.

Aujourd'hui, l'Université a confirmé que nous privilégierons une diversité de modes d'enseignement à l'automne 2020 qui tiennent compte des particularités des programmes d'études et des campus.

Au campus de Moncton, la majorité des cours seront offerts à distance (en ligne), tandis qu'une minorité de cours seront offerts en personne (sur le campus). **Tous les programmes seront offerts.**

Les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs inscrits à un **programme avec thèse** pourront avoir accès au campus pour poursuivre leurs travaux de thèse. Pour connaître les détails relatifs à l'accès au campus, veuillez communiquer avec votre directrice ou directeur de thèse ou avec [la personne responsable de votre programme](#).

Plusieurs considérations ont guidé le travail de planification pour la prochaine année universitaire :

- Le contenu de tous les programmes et de tous les cours fut examiné pour déterminer quels sont les apprentissages qui se portent bien à l'enseignement à distance, et quels apprentissages doivent absolument être réalisés sur place en raison de leur aspect pratique (ex. : laboratoires, ateliers), clinique (ex. : milieu de santé) ou physique (ex. : sport, expression corporelle);
- Certains apprentissages qui se font normalement dans un contexte « pratique » ont été réimaginés pour être livré à distance. Par exemple, des démonstrations seront filmées par le corps professoral cet été pour que les étudiantes et étudiants puissent les voir dans leurs cours cet automne;
- Là où cela n'affecte pas trop le cheminement des étudiantes et des étudiants dans leur programme, les cours de nature pratique, clinique ou physique ont été reportés à l'hiver;
- Les travaux de recherche en laboratoire ou sur le terrain devront se poursuivre, dans la mesure du possible;
- Toutes activités réalisées sur le campus doivent tenir compte des consignes de la Santé publique, selon la phase de déconfinement.

Il est important de noter que **tous les cours offerts à distance demeureront à distance pour toute la session** et que les cours offerts sur place demeureront sur place à moins d'une fermeture du campus. Si cette situation se présente, un plan de rattrapage vous sera communiqué.

### Les cours à distance

Les modalités de livraison des cours à distance seront établies en début de session. C'est-à-dire, la professeure ou le professeur spécifiera quelle sera la fréquence de sessions synchrones, s'il y a lieu, et ses attentes dans le contexte des sessions asynchrones. À noter :

- Les rencontres « synchrones » se déroulent en temps réel. Ce sont d'excellentes occasions pour poser des questions, interagir et s'assurer que la matière est bien comprise. Les sessions synchrones seront normalement enregistrées par la professeure ou le professeur et rendues disponibles, pour que tu puisses les visionner ultérieurement si tu le souhaites.
- Les rencontres « asynchrones » sont suivies au moment te convient. Il y aura du contenu fourni par la professeure ou le professeur, que tu devras consulter. Ce contenu pourrait prendre forme de lectures, de vidéos, de présentations PowerPoint, ou autres.
- Il pourrait y avoir du temps consacré au travail de groupe.

La session d'hiver 2020 a apporté bien des défis, mais nous a aussi appris plein de choses! Notamment, les professeures, professeurs et chargés de cours ont dû réimaginer leur pédagogie et ils continuent de se perfectionner en suivant des formations et ateliers, en discutant avec des collègues pour apprendre de

bonnes pratiques et, surtout, en recevant les commentaires des étudiantes et des étudiants qui ont vécu l'expérience.

Vous avez été nombreux à remplir des sondages et donner votre rétroaction sur les bons coups et les moins bons coups des cours à distance, et nous nous ajustons en conséquence.

## Les cours sur place

Si vous devez suivre des cours sur place, votre présence sur le campus se fera dans le respect des consignes sanitaires, donc il sera nécessaire de prévoir un peu plus de temps pour vous rendre à vos classes. Les locaux seront aménagés pour respecter la distance physique de 2 mètres et seront nettoyés entre chaque cours. Les détails sur les modalités d'accès seront fournis en août.

**À noter :** si vous êtes à l'extérieure de la province du Nouveau-Brunswick, vous devrez prévoir votre arrivée au moins **14 jours avant le début des cours** afin de respecter les exigences provinciales d'isolement.

## Les activités de recherche

Les activités de recherche pour lesquelles l'accès à des installations de l'université sont nécessaires, de même que des activités sur le terrain pourront se poursuivre. Certaines dispositions devront cependant être mise en place, telles que des horaires modifiées ou un réaménagement des espaces de travail.

Étant donné la nature variée de la recherche aux cycles supérieures, les dispositions spécifiques à chaque réalité devront être étudiées au cas par cas. Les décisions seront prises en consultation avec le Comité des études supérieures (CES) de votre programme spécifique. Des questions spécifiques à votre programme de formation peuvent être adressés au [CES de votre programme](#).

## Horaire de cours

En ce moment, nous travaillons sur la mise à jour de l'horaire de cours, pour refléter notre nouvelle réalité pour l'automne. D'ici le 1<sup>er</sup> juillet:

- Tous les cours seront accompagnés de la mention « à distance » ou « sur place »;
- Certains cours à l'horaire pourraient changer d'heure ou de jour (trame), ou même être déplacés à l'hiver. Dans les deux cas, si cela touche l'un des cours dans lequel vous êtes inscrit, un courriel vous sera envoyé pour vous en informer;
- Un courriel vous sera envoyé pour confirmer que l'horaire est à jour.

## Manuels de cours et outils technologiques

Au premier cours, votre professeure ou professeur vous remettra un plan de cours qui contiendra la liste des manuels requis pour le cours. Tous les manuels seront disponibles à se procurer en ligne à travers la Librairie acadienne, via son site web [www.librairieacadienne.ca](http://www.librairieacadienne.ca). Vous pourrez commander le format papier du manuel (en prévoyant un délai de livraison) ou le format numérique, s'il est offert.

Pour la majorité des étudiantes et étudiants, l'accès à un ordinateur avec une webcam et une connexion internet sera suffisant. Vous pourrez aussi installer la suite Microsoft365 gratuitement sur votre ordinateur personnel à distance en suivant la [procédure d'installation](#). Des logiciels spécialisés sont requis dans certains cas et nous nous penchons sur la question des accès. Plus de détails seront fournis dès qu'ils seront connus.

## Coûts et financement

Pour vous aider à bien prévoir vos besoins financiers en vue de la rentrée à l'automne, voici des informations qui pourraient être utiles :

- Les frais universitaires pour l'année 2020-2021 seront fixés le 13 juin. Les informations seront communiquées après cette date.

- Si vous êtes à la recherche [de sources de financement](#), il est encore temps de le faire. Le Service de bourses et d'aide financière se fera un plaisir de vous donner un coup de main pour comprendre les options qui se présentent à vous. Pour les contacter, vous pouvez leur envoyer un courriel à : [aidefinumcm@umoncton.ca](mailto:aidefinumcm@umoncton.ca).
- Les détails sur les bourses spécifiques aux cycles supérieurs sont disponibles dans le [répertoire des bourses de cycles supérieurs](#).
- Pour revoir votre budget en fonction de ta réalité actuelle, consultez notre [outil interactif](#).

## Logement

Même si la plupart des cours seront offerts à distance, il vous sera toujours possible d'habiter en logement universitaire. L'envoi des offres de logement, qui devait avoir lieu au printemps, a été reporté et se fera plutôt dès les premières semaines de juin. Si vous avez fait une demande de logement universitaire, votre offre vous sera envoyée par courriel et vous pourrez l'accepter ou la refuser dans votre compte **Monlogement.umoncton.ca**.

Si vous prévoyez habiter dans un logement universitaire et devez vous isoler pendant une période de 14 jours, il sera possible d'y accéder plus tôt en remplissant une [demande d'arrivée hâtive](#).

Pour toutes questions concernant les logements, vous pouvez contacter le Service de logement par téléphone au 506-858-4008 du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30 ou par courriel au [logement@umoncton.ca](mailto:logement@umoncton.ca).

## Votre expérience étudiante

Peu importe où vous serez, à Moncton ou ailleurs, nous serons là pour vous appuyer! La très grande majorité des services dont vous connaissez seront toujours disponibles pour vous en septembre, mais en format adapté.

Cet été, vous recevrez plus de détails sur les activités sociales et les sessions d'information prévues lors de la Rentrée 2020. D'ici là, vous pouvez consulter le microsite « [Rentrée 2020](#) » pour connaître les réponses aux questions que vous pourriez vous poser au sujet de votre expérience étudiante.

Voici les dates importantes à retenir en vue de la session d'automne 2020 :

<b>15 juin</b>	<i>Les détails sur les frais universitaires seront connus</i>
<b>1<sup>er</sup> juillet</b>	<i>Les modifications à l'horaire des cours seront terminées</i>
<b>Fin août</b>	<i>Des messages tes seront communiqués au sujet :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Des consignes sanitaires à respecter si tu as des cours sur place</i></li> <li>• <i>Des services disponibles à l'automne et leurs modalités d'accès</i></li> </ul>
<b>3 au 5 septembre</b>	<i>Journées d'accueil virtuelles et Rentrée 2020</i>
<b>8 septembre</b>	<i>Date de début des cours</i>
<b>18 septembre</b>	<i>Date limite de retrait à un cours sans mention au dossier</i>

## Les études à distance et le permis d'études

Le fait de suivre tes cours à distance à l'automne 2020 en raison de la COVID-19 ne devrait pas nuire au renouvellement de votre permis d'études. Les étudiantes et étudiants internationaux qui suivent des cours à distance ou en présentiel doivent soumettre une [demande de renouvellement de permis d'études avant sa date d'expiration](#). Les étudiantes et étudiants internationaux qui doivent demander le renouvellement de leur permis d'études peuvent contacter le Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante à [international@umoncton.ca](mailto:international@umoncton.ca) 3 mois avant la date d'expiration de leur permis d'études, afin d'obtenir des conseils concernant la procédure à suivre.

## **Le travail hors campus**

Les étudiantes et étudiants internationaux qui doivent suivre des cours à distance pour le semestre de l'automne 2020 en raison de la COVID-19 pourront travailler hors campus un maximum de 20 heures par semaine à condition de respecter tous les autres critères d'admissibilité au travail hors campus. Ceux et celles qui ne pourront pas s'inscrire à temps plein à l'automne 2020 uniquement en raison de la COVID-19 (par exemple si les cours ne sont pas disponibles ni en présentiel ni à distance) pourraient être admissibles à travailler hors campus un maximum de 20 heures par semaine s'ils respectent tous les autres [critères d'admissibilité au travail hors campus](#). Voir aussi [ce 2<sup>e</sup> lien](#).

**Si vous n'êtes pas en mesure de t'inscrire à temps plein à l'automne 2020** nous t'encourageons de contacter le Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante à [international@umoncton.ca](mailto:international@umoncton.ca), afin d'obtenir plus de conseils sur les divers impacts possible, par exemple sur le permis de travail post diplôme.

## **Permis de travail post diplôme**

Si les étudiantes et étudiants internationaux doivent suivre leurs cours à distance pour le semestre de l'automne 2020 en raison de la COVID-19, [ceci n'aura pas d'impact sur l'admissibilité ou la durée du permis de travail post diplôme](#). À noter que les autres critères d'admissibilité au permis de travail post diplôme demeurent les mêmes, tel que l'inscription à temps plein et avoir complété plus de 50% du programme d'étude au Canada. Les étudiantes et étudiants internationaux peuvent contacter le Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante à [international@umoncton.ca](mailto:international@umoncton.ca) pour plus d'information. Cliquez pour plus de détails sur les [critères d'admissibilité](#) au permis de travail post diplôme et [ici](#).

Nous vous invitons de continuer à vérifier votre compte courriel étudiant au cours de l'été – nous aurons bien des choses à vous communiquer en vue de cette Rentrée exceptionnelle!

D'ici là, prenez bien soin de vous.